

VISITES DE RENTRÉE DANS LES COLLÈGES DE LA MANCHE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE INVESTIT POUR OFFRIR
DES LIEUX DE QUALITÉ ET DE RÉUSSITE À TOUS LES COLLÉGIENS

8 MILLIONS € DE TRAVAUX EN 2021

L'ambition du Département est d'être au service de ses habitants et notamment des plus jeunes. Depuis les lois de Décentralisation, il a en responsabilité les collèges pour lesquels il s'engage à attribuer certains moyens de fonctionnement : qualité des infrastructures par des restructurations, extensions ou rénovation de bâtiments et de salles ; entretien des locaux pour l'accueil des élèves ; dotations financières pour le fonctionnement de l'établissement et accompagner les activités des élèves.

Apprendre, découvrir, s'épanouir et réussir dans la Manche : le Conseil départemental s'engage aux

côtés des collégiens et se mobilise aussi pour favoriser l'offre éducative des établissements.

Chaque année pour ses collèges, la collectivité ne cesse d'investir afin d'offrir un cadre de vie scolaire agréable, moderne, accessible au plus grand nombre, respectueux de l'environnement et innovant partout sur le territoire. **Le Département a fait le choix de garder un niveau élevé d'investissement pour l'entretien des collèges, comparable à celui de l'année dernière. En 2021, ce sont donc 8 millions d'euros de travaux concernant 46 des 52 collèges manchois qui ont été ou seront réalisés d'ici la fin d'année.**

INVESTISSEMENTS DANS LES COLLÈGES MANCHOIS

En lien avec les différents acteurs de la communauté éducative et des services de l'inspection académique, le conseil départemental a pour mission le bon fonctionnement des collèges publics du département. Relèvent de sa responsabilité la gestion des bâtiments (travaux d'investissement et entretien des locaux), l'attribution des dotations financières, la restauration, mais aussi l'achat de matériel ainsi que de nombreuses actions en faveur de l'éducation et de la jeunesse. Afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions et en toute sécurité, des travaux d'investissement de toutes sortes sont réalisés tout au long de l'année scolaire et notamment durant les vacances d'été.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS PAR LE DÉPARTEMENT : REVUE DE DÉTAIL

Pour l'année 2021, le montant des travaux engagés par le conseil départemental s'élève à **7 937 437 €**, répartis sur 46 des 52 collèges publics (soit 88% des établissements) que compte la Manche.

- **Aménagement des locaux liés à la vie scolaire** (administration, préau, salles de permanence, CPE, demi-pensions...) : **3 797 320 €** (21 collèges concernés).



- **Clos couverts** (toitures, menuiseries extérieures...) : **1 336 854 €** (17 collèges concernés).
- **Accessibilité des personnes handicapées** (mise en œuvre d'ascenseurs pour desservir les différents niveaux, mise en conformité des cheminements extérieurs, des salles spécialisées, des niveaux d'éclairage des circulations intérieures, mise en place d'une signalétique adaptée et mise en conformité des escaliers intérieurs) : **859 778 €** (12 collèges concernés). Ces travaux, obligatoires, font partie de l'« Ad'Ap » : agenda d'accessibilité programmée.

➤ [Voir en annexes, le détail des travaux dans chaque collège \(dernières pages du dossier de presse\)](#)

- **Aménagement des locaux d'enseignement** (salles de sciences, salles technologie, salles enseignement général, CDI) : **730 266 €** (7 collèges concernés).



- **Travaux liés à la sécurité ou mise en conformité des installations techniques** : **528 154 €** (10 collèges concernés)
- **Aménagement des extérieurs** (voirie, clôtures...) : **362 728 €** (8 collèges concernés).
- **Rénovation des logements de fonction** : **322 337 €** (7 collèges concernés)

En plus de ces crédits d'investissement, des crédits de fonctionnement sont également alloués pour les **travaux d'entretien ou de réparation**. Ces travaux sont réalisés par des entreprises, par les agents techniques des collèges (environ 1 agent par établissement) ou par l'équipe mobile d'interventions du service gestion des bâtiments de la direction du patrimoine départemental (7 agents), pour un **montant total de 427 670 € et concernant l'ensemble des collèges**.

En accompagnement de ces travaux, **900 000 € sont consacrés en 2021 au renouvellement du mobilier scolaire, du matériel pédagogique et du matériel d'entretien des locaux**.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES COLLÈGES

Politique de rénovation des bâtiments des collèges menée par le Département :

Le Département s'est lancé dans une politique de performance énergétique afin d'inscrire le territoire manchois dans la transition énergétique. Dans le prolongement de son plan climat énergie territorial 2013-2017 puis de son programme labellisé en 2015 « territoire à énergie positive pour la croissance verte », **le Département de la Manche agit, à son échelle, pour la lutte contre le changement climatique au travers notamment de la rénovation des bâtiments publics.** Dans le prolongement du contrat de partenariat de performance énergétique, des travaux de rénovations thermiques et l'installation d'équipements de productions d'énergie renouvelable sont entrepris dans les bâtiments départementaux, dont les collèges.

En 2011, le Département s'est engagé dans un contrat de partenariat de performance énergétique (CPPE) pour réduire de 32 % la consommation d'énergie primaire et de 58 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments concernés. Le CPPE a permis ainsi de rénover 20 collèges, quatre musées et la maison du Département, d'installer quatorze chaudières à bois, trois pompes à chaleur et 2 660 m² de panneaux photovoltaïques. Le suivi de l'exploitation des sites du CPPE fait état de résultats satisfaisants, avec des économies d'énergie d'environ 33 % sur la campagne de chauffe 2019-2020 par rapport à la référence avant travaux.



Dans la continuité du CPPE, le Département poursuit ses travaux de rénovation globale des

collèges par un programme de travaux de performance énergétique, dans le cadre d'un **contrat patrimonial de développement des énergies renouvelables thermiques** signé avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Cet accord de partenariat, sur une période de cinq ans, vise à **installer dans les sites départementaux des chaufferies biomasse.** Ces travaux représentent un engagement de 250 Tep (tonnes équivalent pétrole). Un marché global de performance a été lancé en 2021, visant notamment à la **construction de chaufferies biomasses dans cinq collèges (Pontorson, Saint-James, Canisy, Lessay et Saint-Jean-de-Daye) et la remise à niveau des chaufferies biomasses dans trois collèges (Périers, Carentan-les-Marais et Bricquebec-en-Cotentin).** Cette première phase de travaux réalisée de juin 2020 à août 2021 ont représenté une dépense de **2 310 402 € TTC.**

La deuxième phase du marché de performance est prévue démarrer au cours du mois de septembre et concerne l'exploitation, la maintenance et le renouvellement du matériel pour une période de 10 ans avec comme engagement de performance sur les huit établissements une économie de :

- 20 % sur l'énergie primaire soit un gain pour les 8 collèges de 1,3 M kWhEP / an ;
- 80 % sur le rejet de CO² soit un gain pour les 8 collèges de 560 tonnes de CO²/ an.

Plan national « France Relance » pour la rénovation énergétique :

En parallèle, dans le cadre du **plan national « France Relance » pour la rénovation énergétique des bâtiments** de l'Hexagone, le Département a déposé trois dossiers de demande de subvention, dans le cadre du plan de relance sur les performances énergétiques des bâtiments publics, dont deux pour les collèges « Marcel Grillard » à Bricquebec-en-Cotentin et « Denis Diderot » à Cherbourg-en-Cotentin. A ce jour, **le collège de Bricquebec-en-Cotentin a fait l'objet d'un accord d'aide financière de l'Etat**, au titre de la dotation de soutien à l'investissement départemental d'amélioration des performances énergétiques, d'un montant fixé à 2 760 000 €, représentant 80 % d'une dépense éligible de 3 450 000 € HT. Le dossier déposé prévoit également des dépenses liées aux travaux

d'accompagnement sur le bâti, sans impact direct sur la performance énergétique, estimées au stade de l'étude de faisabilité à 2 500 000 € HT, soit un montant d'opération total de 5 950 000 € HT. L'avant-projet définitif a été validé par la commission permanente du conseil départemental lors de sa réunion de juillet 2021 ; la consultation des entreprises est prévue au cours du dernier trimestre 2021.

PROJET INTERNAT DU XXI^E SIÈCLE

Le Département investit pour offrir des lieux de qualité et de réussite à tous les collégiens. En lien avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), il s'est engagé pour soutenir et accompagner **le projet de rénovation du collège de Brécey, dans le cadre du plan national « internat du XXI^e siècle », afin d'obtenir la labellisation « internat d'excellence ».** L'ambition est de permettre à des jeunes de bénéficier de conditions d'apprentissage favorables à leur réussite éducative. L'amélioration des conditions d'accueil des internes par l'aménagement des locaux en chambres de deux collégiens et une salle d'eau pour deux chambres, va permettre de gagner en confort avec un espace de vie plus personnel. L'internat 1 (garçons) sera sur 3 étages pour créer 38 chambres doubles, soit

76 lits (gain de 6 lits). L'internat 2 (filles) sera également sur 3 étages pour créer 28 chambres doubles soit 56 lits et une salle polyvalente. Le projet prévoit également le déplacement et la rénovation de l'infirmierie et des locaux de la vie scolaire, la construction d'un nouveau bâtiment pour le foyer, ainsi qu'une deuxième salle de permanence et le préau.



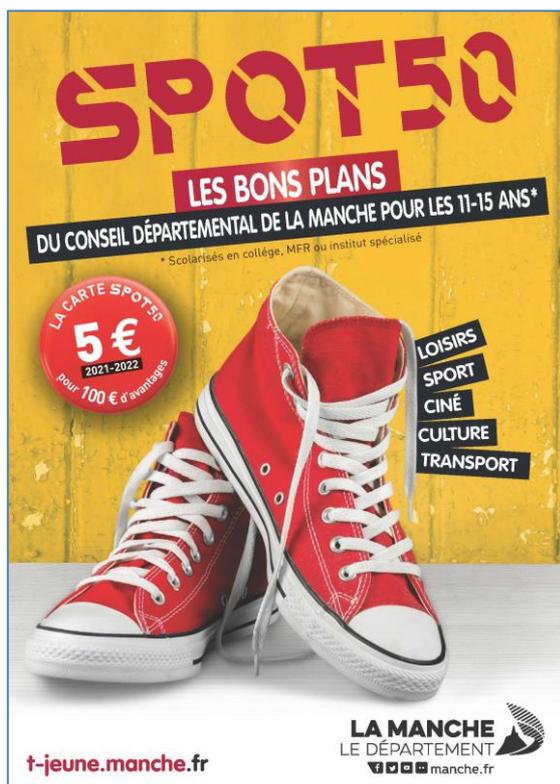
Les travaux s'étaleront de juillet 2021 à décembre 2022, suivant différentes phases. Le montant total de l'opération est estimé à 4 644 000 € TTC. Le plan de financement est basé sur le principe d'un autofinancement du Département de 50% et d'une subvention équivalente de l'État dans le cadre de l'appel à projet sur les internats d'excellence.

UN ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF AU CŒUR DE LA POLITIQUE JEUNESSE DU DÉPARTEMENT

Au-delà des compétences obligatoires qui lui ont été confiées en matière de collèges (travaux, moyens de fonctionner, dotations financières), le conseil départemental de la Manche intervient de façon innovante pour la réussite de ses élèves. Ses objectifs sont d'offrir à la jeunesse les meilleures conditions de formation et d'épanouissement afin de favoriser son bien-être au sein des territoires, mais aussi de garantir l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs ou de favoriser l'engagement citoyen des jeunes Manchois.

SPOT50

Pour la rentrée scolaire 2021-2022 tous les jeunes de 11 à 15 ans scolarisés en collège, en maison familiale rurale, ou accueillis au sein d'un institut médicoéducatif, peuvent bénéficier **pour 5 € d'adhésion** du **dispositif SPOT50** avec des **avantages d'une valeur de 100 €** valables chez de nombreux partenaires sportifs, culturels, de loisirs, cinémas...



Le nombre d'inscrits 2020-2021 a atteint près de 9 500 bénéficiaires et 737 partenaires se sont emparés de ce dispositif aux multiples avantages pour les 11-15 ans.

Cette année, en raison des conditions sanitaires, **une revalorisation exceptionnelle des avantages a été votée pour la "pratique sportive" (+ 5€) et "pratique artistique" (+ 5€), soit 10 € supplémentaires d'avantages.**

Site : t-jeune.manche.fr

SAVOIR NAGER

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences, au sein des programmes d'enseignement. La Manche avec ses façades maritimes qui sont des marqueurs forts d'identité, souhaite placer cet apprentissage aux premiers rangs. **En tant qu'acteur de proximité aux côtés des établissements scolaires, s'agissant des enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé, le Département a décidé d'accompagner cet apprentissage par la prise en charge forfaitaire des frais de transport et d'accès aux bassins** pour les élèves de 6^e (et les 5^e qui n'auront pas acquis la maîtrise du savoir nager en 6^e).

En effet, la fusion des intercommunalités en 2018 a fait apparaître de réelles disparités relatives à l'accès des collégiens aux piscines dans le cadre scolaire. Au-delà des problématiques d'accessibilité aux créneaux horaires des bassins qui imposaient déjà des différences de pratiques d'un collège à l'autre, les considérations financières ont aussi été un écueil restreignant la pratique de la natation, les collèges se voyant parfois facturer l'accès aux bassins de natation, ou devant assumer les frais de transport vers le centre aquatique.

Parce que la mise en œuvre de ce parcours de formation nécessite l'engagement de tous, le **Département a décidé d'intervenir de manière plus engagée encore en faveur de l'apprentissage du savoir nager par la mise en place d'un soutien financier spécifique, avec une enveloppe de 180 000 €**. Des opérations de remise de « l'attestation scolaire savoir nager » (ASSN) se feront ainsi chaque année aux élèves ayant passé avec succès le contrôle des compétences en matière de sécurité en milieu aquatique. Cet engagement fort du Département vise à **offrir aux jeunes collégiens manchois les conditions d'une aisance aquatique et prévenir tout risque de noyade**.

DOTATIONS AUX ÉLÈVES DE 6^E

L'arrêt de la distribution des dictionnaires va directement contribuer au financement de l'opération « Savoir nager » décrite ci-dessus. Mais pour lui succéder, à **tous les élèves rentrant en 6^e, une double entrée gratuite (1 élève, 1 accompagnateur adulte) sera offerte dans le réseau des sites et musées du Département. Fin septembre, tous recevront également un gilet de sécurité**.

DISPOSITIF PROFIL MANCHE

Le conseil départemental s'engage au quotidien, depuis de nombreuses années, aux côtés des jeunes pour mettre en place un grand nombre d'actions éducatives aussi bien sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, en partenariat avec les équipes éducatives. Le Département a lancé un **dispositif d'appels à projets dans les collèges** en 2008.

La Manche a été ainsi le premier département à initier cette démarche en France. Sensibiliser et former les collégiens au développement durable, impulser et accompagner l'apprentissage des langues étrangères, favoriser l'ouverture sur l'Europe, faciliter la maîtrise des nouvelles technologies, faire découvrir les enseignements artistiques et culturels, telles sont les orientations que le conseil départemental a voulu proposer aux établissements scolaires au travers de ses appels à projets. Le dispositif a évolué en janvier 2020 et s'appelle désormais **PROFIL MANCHE**.

Les projets des établissements sont soutenus par le Département dès lors qu'ils répondent à l'objectif suivant : rendre le collégien **Mobile, Ambitieux, Numérique, Créatif, Habitant** de son territoire et **Engagé** ; c'est le sens de l'acrostiche M.A.N.C.H.E.

- **Mobile** : le collégien s'ouvre au monde ;
- **Ambitieux** : le collégien entreprend ;
- **Numérique** : le collégien utilise les outils numériques ;
- **Créatif** : le collégien est acteur ;
- **Habitant de son territoire** : le collégien découvre et connaît les ressources locales ;
- **Engagé** : le collégien est un citoyen qui s'implique.

Pour l'année 2021-2022, 163 parcours seront financés pour un montant de 476 808 € ainsi répartis : 369 790 € en faveur des 52 collèges publics et 107 018 € en faveur des 18 collèges privés.

A cela, s'ajoute le soutien aux :

- **Sections sportives scolaires : 37 sections pour un montant total de 126 307 €** (90 207 € pour les collèges publics 36 100 € pour les collèges privés)
- **Classes à horaires aménagés : 3 classes pour un montant de 22 504 €**
- **Dispositifs d'orchestre à l'école : au nombre de 4 pour un soutien de 17 500 €**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Le 30 mars 2018, l'assemblée départementale adoptait à l'unanimité la création du **conseil départemental des jeunes de la Manche (CDJ)**. Par cette instance, le Département souhaite donner la parole aux jeunes Manchois(es) et les préparer à exercer pleinement leur rôle de citoyen dans un esprit d'ouverture, d'écoute et de solidarité, tout en développant leur sens et leur goût de l'engagement.

Installée en mars dernier, la nouvelle **promotion « Simone Veil » 2020-2022** s'est organisée en quatre commissions et différents projets ont été retenus par l'assemblée lors de la session de juin dernier :

- ⇒ **Commission « Bien vivre ensemble »** : sensibiliser les élèves sur la thématique du handicap ;

- ⇒ **Commission « Environnement et biodiversité »** : l'alimentation locale dans les établissements scolaires ;
- ⇒ **Commission « Entreprendre et travailler »** : découvrir des entreprises et leurs salariés ;
- ⇒ **Commission « Un monde numérique »** : aider les personnes âgées à l'utilisation d'Internet.



Les CDJistes vont travailler en transversalité avec les différents services et directions du Département. Dès la rentrée de septembre, ils poursuivront ainsi leur mandat et continueront d'affiner leurs projets. Un séminaire de rentrée est prévu les 14 et 15 septembre à Paris, avec une visite du Sénat et du Panthéon, sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

PLATEFORME DE STAGES DE 3^E

Le conseil départemental de la Manche agit pour les jeunes et leur avenir. **En 2017, il a lancé une plate-forme en ligne d'offres de stages d'observation en milieu professionnel, à destination des élèves de 3^e.**



En partenariat avec Latitude Manche, l'agence d'attractivité du Département, les entreprises sont invitées à déposer leurs offres de stage sur la plateforme dès maintenant : stage.maviedanslamanche.fr

LE NUMÉRIQUE POUR LES COLLÈGES

Le Département de la Manche a placé le numérique pour les collèges dans ses axes prioritaires. Depuis plusieurs années, sont mobilisés des moyens significatifs pour la mise en œuvre du programme « Collèges numériques ». Pour 2021, le budget est de 1 million d'euros.

Après le raccordement en 2013 de tous les établissements à la fibre, le Département a, entre 2014 et 2017, rénové tous les réseaux internes (programme LANE0). Et depuis 2016, il a, d'une part, raccordé ce réseau des collèges au réseau RENATER et, d'autre part, fini de remplacer tous les ordinateurs devenus obsolètes. La fibre optique que le Département a déployée a permis de multiplier le débit par 10 pour tous les collèges publics de la Manche. Les enseignants bénéficient ainsi aujourd'hui de conditions de travail très confortables, peu répandues en France et surtout dans des territoires ruraux.



Il s'agit d'investir pour l'avenir des jeunes, et aussi de garantir des conditions favorables, gage d'attractivité pour les familles souhaitant s'installer dans la Manche. Le programme « Collèges numériques » agit en ce sens. Le conseil départemental, en charge de fournir et d'assurer la maintenance matérielle des équipements a fait le choix d'une **infrastructure centralisée**. Il a également **déployé le Wifi dans les établissements** pour un coût total de **425 000 €**. Les Conseils d'administration des collèges ont tous validé le projet de déploiement de wifi dans les salles de classe, CDI et salle des personnels et conformément au protocole prévu, des audits ont été réalisés via l'agence nationale des fréquences. Le déploiement du réseau wifi a duré plusieurs mois et a mobilisé plusieurs agents de la collectivité ainsi que des prestataires.

L'ensemble des collèges (salles de classes, CDI, salles des personnels, cuisines, etc.) est couvert en wifi depuis le printemps 2020.

Chaque année, le Département affecte une partie conséquente du budget à l'acquisition de **matériel innovant**. Au fil des ans, il a mis à disposition des établissements : valises de balado-diffusion ; imprimantes 3D ; tablettes individuelles ; mise en place de deux « collèges Lab » avec comme objectif de repenser les espaces d'apprentissage en mettant le numérique au cœur des salles (2019-2020) ; robotique (petits robots, visualiseurs) ; équipement de webmédia : webTV et webradio (2021)

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) évolue : L'ENT, ou Espace Numérique de Travail, est un portail destiné à la communauté éducative de chaque établissement (collège ou lycée), donnant **accès à un grand nombre d'outils et contenus numériques, qu'il s'agisse de services administratifs, pédagogiques, éducatifs, d'orientation ou offrant une ouverture sur le monde.**

L'ENT est accessible grâce à une simple connexion à Internet, depuis l'établissement scolaire, le domicile ou le lieu de travail. Il est disponible 24 heures sur 24, même pendant les vacances scolaires. Il suffit de saisir son identifiant et son mot de passe pour se connecter à l'ENT.

À la rentrée prochaine scolaire, l'Environnement Numérique de Travail changera afin d'apporter un même ENT pour tous les collèges de la Manche. De nombreuses améliorations fonctionnelles sont prévues avec une application mobile dédiée dans les principaux magasins d'applications sous le nom l'Educ de Normandie. Ainsi l'Educ de Normandie s'élargit avec une uniformisation à l'échelle de la Normandie pour le 1er degré et le second degré.

COLLÈGES DANS LA MANCHE - REPÈRES



52 collèges publics
18 collèges privés

8 millions €
de travaux en 2021



4 collèges publics avec internat



Brécey, Carentan-les-Marais,
Portbail-sur-mer, Saint-James

2,7 millions

de repas préparés chaque année



451

Agents techniques, d'entretien,
de restauration scolaire

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

- 12 Mini-Entreprises 
- 163 projets pédagogiques (collèges privés et publics) 
- Soutien aux :
 - 36 sections sportives scolaires 
 - 3 classes à horaires aménagés 
 - 4 dispositifs d'orchestre à l'école 

BILAN DES TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN DANS LES COLLEGES POUR L'ANNEE 2021

NATURE DES TRAVAUX	
Travaux liés au clos et couvert	1 336 854 €
Travaux de sécurité et conformité installations techniques	528 154 €
Aménagement de salles de cours, sciences, technologie, CDI ,,,	730 266 €
Travaux liés à l'accessibilité des handicapés	859 778 €
Aménagement de locaux de vie scolaire (foyers, infirmerie, sanitaires, demi-dension. préau ...)	3 797 320 €
Aménagement des extérieurs (clôtures, EU/EP, cour,..)	362 728 €
Travaux dans les logements de fonction	322 337 €
MONTANT TOTAL	7 937 437 €

NATURE DES TRAVAUX	CP 2021 €
<u>AGON-COUTAINVILLE " Les embruns "</u>	
Travaux Ad'AP; mise en conformité de l'accès depuis le portail et réfection de l'éclairage extérieur (juillet-août)	47 701,48 €
Réfection des sanitaires des élèves (octobre-décembre)	83 856,87 €
Réaménagement de l'espace des professeurs (octobre -décembre)	44 702,32 €
Réfection de la verrière de la salle d'arts plastiques (juillet-août)	27 674 €
<u>AVRANCHES "Challemel Lacour"</u>	
Travaux Ad'AP observations; réfection éclairage extérieur et accès au bâtiment externat (juillet-août)	59 928 €
Calorifugeages des réseaux de chauffage et remplacement de la chaudière de l'infirmerie (janvier)	13 458 €
Remplacement de la chaudière de l'infirmerie	3 412 €
<u>AVRANCHES "La Chaussonnière"</u>	
Aménagement d'une classe LAB (octobre-novembre)	50 000 €
Travaux Ad'AP observations 15-16 : réaménagement infirmerie et changement des portes intérieures (novembre-janvier)	65 000 €
Remplacement de revêtements de sols amiantés de la circulation demi-pension (octobre-novembre)	90 000 €
Calorifugeages des réseaux de chauffage (février)	12 875 €
<u>BEAUMONT-HAGUE "Le Hague Dike"</u>	
Rénovation d'un logement de fonction (avril-juillet)	89 178 €
<u>BRECEY "Pierre Aquiton"</u>	
Restructuration de l'internat filles (juin2021 -février 2022)	1 489 513 €
<u>BREHAL "La Vanlée"</u>	
Réfection de la terrasse de l'édicule de la 1/2 pension (avril)	11 958 €
Réfection ponctuelle du carrelage de la circulation du bâtiment B et réfection ponctuelle des réseaux de chauffage (juin-juillet)	25 763 €
<u>BRICQUEBEC-EN-COTENTIN " Marcel Grillard "</u>	
<u>CANISY "jean Follain"</u>	
Réfection des sanitaires élèves du préau (juin-août)	147 462 €
Remplacement de menuiseries extérieures (août-octobre)	145 152 €
Aménagement d'un classe ULIS (juin-août)	47 789 €
Réfection des réseaux EU et EP (juillet-août)	42 804 €
Remplacement d'une sauteuse (octobre)	18 000 €

NATURE DES TRAVAUX	CP 2021 €
<u>CARENTAN-LES-MARAIS "Léon Gambetta"</u>	
Rénovation de l'internat filles et garçons première phase (avril-juillet)	234 161 €
Remplacement du lave-vaisselle (juillet)	47 256 €
<u>CERISY-LA-SALLE "Anne Heurgon-desjardins"</u>	
Remplacement de menuiseries extérieures (octobre)	37 812 €
Réfection installation électrique dans les logements (octobre)	20 000 €
<u>CHERBOURG-EN-COTENTIN "Ingénieur Cachin"</u>	
Travaux Ad'AP observation 10-25 : rénovation d'une salle de sciences (juin-août)	93 221 €
Remplacement du lave-vaisselle (octobre)	30 000 €
Mise en œuvre d'un faux plafond acoustique dans la salle arts plastiques (février)	6 126 €
<u>CHERBOURG-EN-COTENTIN "Denis Diderot"</u>	
Réfection du tableau électrique de la demi-pension (juillet)	13 800 €
<u>CHERBOURG-EN-COTENTIN "Jules Ferry"</u>	
Réfection d'une cage escalier (juillet-août)	43 921 €
Travaux Ad'AP observations 19-21-24 : rénovation d'une salle de sciences et signalétique adaptée pour les sorties (juillet-août)	86 898 €
Réfection du sas de livraison de la demi-pension (juillet-août)	27 717 €
Réfection abri à vélos (septembre - octobre)	31 397 €
Aménagement parking (juin)	17 261 €
<u>CHERBOURG-EN-COTENTIN "Bucaille-Charcot"</u>	
Travaux Ad'AP observations 20-21-22 : réfection d'une salle de sciences (juin-août)	69 972 €
Provision pour le lancement de la réfection des façades suite à la chute de pierres (juillet)	9 006 €
Réfection de l'administration (juin-septembre)	114 187 €
<u>CHERBOURG-EN-COTENTIN "Raymond Le Corre"</u>	
Intégration d'un prélavage sur la machine à laver (octobre)	16 000 €
<u>CHERBOURG-EN-COTENTIN "Le Ferronay"</u>	
Remise à niveau des installations électriques d'un logement (janvier)	19 972 €
Réfection des descentes EP (novembre)	18 858 €

NATURE DES TRAVAUX	CP 2021 €
<u>CHERBOURG-EN-COTENTIN "les Provinces"</u>	
Réfection de la couverture du bâtiment externat (juillet-août)	232 458 €
Calorifugeages des réseaux de chauffage (janvier)	33 405 €
Remplacement d'un ballon d'ECS en cuisine (juillet)	1 968 €
<u>CHERBOURG-EN-COTENTIN "Émile Zola"</u>	
Remplacement de menuiseries extérieures du bâtiment demi-pension (juillet-août)	69 381 €
Remise à niveau du logement de la gestionnaire et création d'une ouverture dans la classe ULIS (juin-juillet)	89 197 €
<u>COUTANCES "Jacques Prévert"</u>	
Travaux Ad'AP observations 18-19-20-38 : mise en conformité d'une salle de sciences, repérage des poteaux et remplacement des portes salles 206-309-408 et musique (juillet-août)	66 557 €
Calorifugeages des réseaux de chauffage (mars)	24 123 €
<u>DUCEY-LES-CHERIS "Gabriel de Montgomery"</u>	
Travaux d'accessibilité depuis le domaine public première phase : déconstruction du bâtiment préfabriqué et aménagement de sanitaires dans le préau (juillet-septembre)	174 295 €
<u>FLAMANVILLE "Lucien Goubert"</u>	
Remplacement de menuiseries extérieures (juillet et octobre)	89 587 €
<u>GAVRAY "Roland Vaudatin"</u>	
Réfection de 4 salles de classe (sciences, technologie, arts plastiques et ULIS) dans le cadre du collège LAB (juin-août)	136 552 €
Remplacement des menuiseries extérieures d'un logement (février)	35 213 €
<u>GRANVILLE "André Malraux"</u>	
Réfection de la couverture du bâtiment externat deuxième phase (janvier-mai)	231 914 €
Remplacement de menuiseries extérieures (juillet et octobre)	56 615 €
Remplacement d'une sauteuse (octobre)	18 000 €
<u>LA-HAYE "Etenclin"</u>	
Réfection des descentes d'eaux pluviales (octobre)	21 348 €

NATURE DES TRAVAUX	CP 2021 €
<u>LA-HAYE-PESNEL "Louis Beuve"</u>	
<u>ISIGNY-LE-BUAT "Léon Jozeau Marigné"</u>	
Réfection de l'abri à vélos (octobre)	12 717 €
<u>LESSAY "G Desdevises du Dezert"</u>	
Amélioration des performances thermiques de la couverture de la demi pension (septembre)	58 163 €
<u>MARIGNY-LE-LOZON "Jean Monnet"</u>	
Aménagement parking (octobre-novembre)	58 193 €
<u>MONTEBOURG "Typhaine de la Roche"</u>	
<u>MONTMARTIN-SUR-MER "Les Courtils"</u>	
Réfection des cages d'escalier (juillet-août et octobre)	157 957 €
Levées des observations de la commission de sécurité (création d'une sortie de secours) (juillet-août)	46 865 €
Remplacement de menuiseries extérieures d'un logement (octobre)	38 797 €
Remplacement du four (mai)	20 510 €
Remplacement du lave vaisselle (juillet)	64 538 €
<u>MORTAIN -BOCAGE "Robert de Mortain" (collège)</u>	
Réfection des sanitaires élèves du préau (Ad'AP observations 37-39-40-41-42) (octobre)	25 000 €
Travaux Ad'AP observations 20-23-31 : réfection d'une salle de sciences, suppression des cadres et paillassons et remplacement porte d'accès au self (octobre)	20 000 €
<u>PERCY-EN-NORMANDIE "Le Moulin de Haut"</u>	
Travaux Ad'AP observations 3-4-6-19-24 (différents cheminements intérieurs et extérieurs) (juillet-août)	40 918 €
Rénovation des caches moineaux (1ère tranche) (octobre-novembre)	69 929 €
Mise en sécurité des circulations du rez-de-chaussée (octobre)	8 436 €

NATURE DES TRAVAUX	CP 2021 €
<u><i>PERIERS "Le Fairage"</i></u>	
<u><i>LES PIEUX "Le castillon"</i></u>	
Remplacement du portail d'entrée des logements (juin)	16 530 €
<u><i>PONTORSON "Georges Brassens"</i></u>	
<u><i>PORTBAIL "André Miclot"</i></u>	
Travaux Ad'AP observations 30-31-32-38-39 : rénovation d'une salle de sciences (octobre-novembre)	57 656 €
Réfection de l'administration (octobre-novembre)	149 656 €
Réfection de la peinture du préau (octobre)	26 990 €
Remplacement de l'alarme incendie (octobre-novembre)	62 100 €
Mise à niveau des installations électriques des 2 logements (octobre)	2 570 €
<u><i>SAINT-CLAIR-SUR-ELLE "Jean Gremillon"</i></u>	
Déconstruction des 2 bâtiments modulaires (avril)	27 936 €
Remplacement d'une sauteuse (octobre)	18 000 €
Mise en conformité électrique des armoires divisionnaires (juillet-août)	19 662 €
Remplacement de sols amiantés des circulations du rez-de-chaussée et de l'étage (octobre)	40 494 €
<u><i>SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET "Jules Verne"</i></u>	
Réfection de la salle de musique (août-septembre)	76 902 €
<u><i>SAINT-JAMES "Le Clos Tardif"</i></u>	
<u><i>SAINT-JEAN-DE-DAYE "Le Marais"</i></u>	
Réfection ponctuelle du sol de la demi-pension et remise à niveau des regards de la cour (août et octobre)	5 855 €
Remplacement de menuiseries extérieures (octobre)	24 259 €
<u><i>SAINT-LO "Georges Lavalley"</i></u>	
Aménagement d'une salle pour l'IME octobre-novembre)	36 624 €

NATURE DES TRAVAUX	CP 2021 €
<u>SAINT-LO "Louis Pasteur"</u>	
Réaménagement des sanitaires élèves (juillet-août)	168 595 €
Remplacement de revêtements de sols amiantés dans trois salles de cours (août)	35 196 €
<u>SAINTE- MERE-EGLISE "Antoine de St Exupéry"</u>	
Remplacement de menuiseries extérieures (juillet)	68 774 €
Rénovation des vestiaires du gymnase (octobre-novembre)	103 838 €
<u>SAINT-PIERRE-EGLISE "Gilles de Gouberville"</u>	
Réaménagement de l'administration, de l'infirmerie et de la salle des professeurs (juin octobre)	336 155 €
Calorifugeage des réseaux de chauffage (février)	23 520 €
<u>SAINT-SAUVEUR-LENDELIN "Tancrede de Hauteville"</u>	
Mise en sécurité de l'escalier (août)	38 732 €
<u>SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE "Barbey D'Aurevilly"</u>	
Rénovation des caches moineaux (octobre)	30 000 €
<u>SAINT-VAAST-LA-HOUGUE "Guillaume Fouace"</u>	
<u>SARTILLY-BAIE-BOCAGE "Anatole France"</u>	
Remplacement des menuiseries extérieures de 2 logements (avril-mai)	29 979 €
Remplacement d'une sauteuse (octobre)	18 000 €
Remplacement d'un portail (avril)	7 128 €
<u>TESSY-BOCAGE "Raymond Queneau"</u>	
Réfection des sanitaires élèves au rez-de-chaussée du bâtiment externat (Ad'AP) (juillet-novembre)	52 632,78 €
Création de deux salles d'enseignement général à la place de la salle de permanence (juillet-août et octobre)	376 273,47 €
Travaux de remplacement des calorifuges des réseaux de chauffage et eau chaude sanitaire (janvier)	18 325 €
Remplacement d'un portail (juillet)	1 794 €
Création de courettes d'aération du VS suite à la présence de radon (juillet-août)	43 176 €

NATURE DES TRAVAUX	CP 2021 €
<u>TORIGNY-LES-VILLES "Albert Camus"</u>	
Réaménagement de l'accès depuis le domaine public, en liaison avec la mairie (octobre-mars 2022)	150 000 €
<u>VALOGNES "Felix Buhot"</u>	
Réfection des descentes d'eaux pluviales situées à l'intérieures du bâtiment (octobre-novembre)	77 586 €
Rénovation salle des professeurs - remplacement du sol amianté (octobre-novembre)	50 000 €
Remplacement de menuiseries extérieures (juillet-août)	25 387 €
<u>VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY "Le Dinandier"</u>	
Construction d'un préau ouvert (juin-novembre)	279 606 €
Réfection du réseau EU et AEP (novembre)	40 000 €
Travaux de mise en place d'un portail d'accès aux logements (juin-juillet)	41 082 €
TOTAL DU PROGRAMME DE TRAVAUX 2021 DANS LES COLLEGES	7 937 437 €